



Envoyé en préfecture le 09/10/2023

Reçu en préfecture le 09/10/2023

Publié le

S²LO

ID : 059-255902637-20230926-231009_D1120AB-DE

SEANCE DU COMITE SYNDICAL 26 SEPTEMBRE 2023

Date de la convocation : 25/08/2023

Secrétaire de séance : François-Hubert DESCAMPS

Nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 69

I Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (C.A.P.H) : 27 délégués titulaires

FOURMAUX Jean Michel (Abscon) – CACHOIR Bruno (Bellaing) – VAN POUCKE Didier (Bousignies) – LECLUZE Bruno (Brillon) – LANNOY Bernard (Bruille Saint Amand) – DUPRIEZ Michel (Château l'Abbaye) – CHOQUET Justine (Emerchicourt) – ABDELOUAHED Olivier (Escaudain) – BOURGHELLE Jacques (Flines lez Mortagne) – BOUDREZ André (Hasnon) – RYCKELYNCK Jean Paul (Haveluy) – HUGUES Stéphanie (Hélesmes) – BOITTIAUX Daniel (Hérin) – GABET Jérémy (La Sentinelle) – MESSENGER Jean Claude (Lecelles) – FINET Florian (Maulde) – THURU Gérard (Millonfosse) – QUIEVY Michel (Mortagne du Nord) – DUBOIS Jacques (Nivelle) – PIRAUT Jean Pierre (Oisy) – TRIFI Patrick (Raismes) – EMAILLE Thierry (Rosult) – CHOTEAU Benoit (Rumegies) – DUFOUR Patrick (Saint Amand les Eaux) – WADBLED Géry (Sars et Rosières) – PINOY Jacques (Thun Saint Amand) – CATTIAU Géry (Wallers)

II Communauté de Communes Cœur de l'Ostrevent (C.C.C.O) : 19 délégués titulaires

BARTOSZEK Xavier (Aniche) – DEVENOT Georges (Auberchicourt) – SANNIER Christophe (Bruille lez Marchiennes) – SERRURIER Yvon (Ecaillon) – DALY Jean François (Erre) – GOURMAUD Alain (Fenain) – GAZET Christian (Hornaing) – DELANNOY Jean Marie (Lewarde) – VIREMOUNEIX Frédéric (Loffre) – FRANCKOWIAK Séverine (Marchiennes) – BRASSART Daniel (Masny) – SAVARY Jean (Monchecourt) – DE CESARE Salvatore (Montigny en Ostrevent) – PACIOCCO Gilles (Pecquencourt) – DELECLUSE Marc (Rieulay) – DURANT Marc (Somain) – SOQUET Eric (Vred) – PILLOT Marc (Wandignies Hamage) – BRICOUT Patrice (Warlaing)

III Communauté de Communes Pévèle – Carembault (C.C.P.C) : 18 délégués titulaires

CHOTEAU Vincent (Aix en Pévèle) – DEKERLE Gilbert (Auchy lez Orchies) – DELCOURT Philippe (Bachy) – DEPRAETERE Didier (Bersée) – BRIDAULT Thierry (Beuvry la Forêt) – FENOT Sophie (Bourghelles) – VALIN Jean Marie (Bouvignies) – CHOCRAUX Bernard (Cappelle en Pévèle) – NOCK Gérard (Cobrieux) – FROMONT Pascal (Coutiches) – CAPELLE Hervé (Genech) – DUPIRE François (Landas) – DESCAMPS François-Hubert (Moncheaux) – BRANLY Damien (Mons en Pévèle) – DELMOTTE Jacques (Mouchin) – GRAS Jean Luc (Nomain) – DERACHE Guy (Orchies) – LEFEBVRE Yves (Saméon)

V Douaisis Agglo : 5 délégués titulaires

MORTELETTE Nadine (Anhiers) – COPIN Jean Paul (Flines lez Raches) – FONTAINE Jean Paul (Lallaing) – MEIGNOTTE Patricia (Raches) – MORTREUX David (Raimbeaucourt)

Nombre de Membres Présents : 37

Nombre de Membres Présents ou Représentés : 41

Etaient présents en qualité de délégués titulaires : 31

CAPH : VAN POUCKE Didier – LANNOY Bernard - BOURGHELLES Jacques – BOITTEAUX Daniel – MESSENGER Jean-Claude - QUIEVY Michel – TRIFI Patrick - EMAILLE Thierry – WADBLED Géry;

CCCO : SERRURIER Yvon – DALY Jean-François – GOURMAUD Alain – GAZET Christian - SAVARY Jean – DELECLUSE Marc – SOQUET Eric – BRICOUT Patrice ;

CCPC : DEKERLE Gilbert - DELCOURT Philippe – DEPRAETERE Didier – FENOT Sophie – VALIN Jean-Marie – CHOCRAUX Bernard - CAPELLE Hervé – DUPIRE François - DESCAMPS François-Hubert – DELMOTTE Jacques - GRAS Jean-Luc – DERACHE Guy ;

DOUAISIS AGGLO : COPIN Jean-Paul – MORTREUX David ;

Délégués suppléants remplaçant un délégué titulaire : 6

CAPH : SCHERER Murielle – WARDZIAK Jean-Claude – PYNTE Eric - DUYCK Michel ;

CCPC : ROUSSEAU Laurent ;

DOUAISIS AGGLO : PROVENZANO Antonio ;

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir à un délégué titulaire de son EPCI : 4

CCCO : SANNIER Christophe à SOQUET Eric – BRASSART Daniel à SAVARY Jean – DURANT Marc à GOURMAUD Alain ;

DOUAISIS AGGLO : MORTELETTE Nadine à COPIN Jean Paul ;

Délégués excusés : 5

CCCO : BARTOSZEK Xavier – SANNIER Christophe – BRASSART Daniel – DURANT Marc
DOUAISIS AGGLO : FONTAINE Jean-Paul ;

OBJET : CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR TERRITORIAL

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité et établissements sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'organe délibérant de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.313-1 et L.332-8,

Vu le tableau des emplois,


Considérant la nécessité de créer un emploi permanent de rédacteur territorial en raison de l'évolution de la carrière d'un agent du Syndicat et de l'évolution des missions administratives, financières et comptables du Syndicat.

Le Comité Syndical, sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- De créer au tableau des effectifs, à partir du 01 Octobre 2023, un emploi permanent sur le grade de rédacteur territorial relevant de la catégorie hiérarchique B pour effectuer les missions de gestion administrative, financière et comptable du syndicat ; Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire et à titre exclusif par la voie de l'avancement de grade.
- De modifier le tableau des effectifs du syndicat annexé à la présente délibération ;
- D'actualiser le régime indemnitaire composé de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (I.F.S.E) et du Complément Indemnitaire annuel lié à l'Engagement Professionnel (C.I.A)
- La dépense correspondante sera inscrite au budget 2023 et suivants.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et années suivants

Certifié exécutoire
par le Président, compte-tenu de la
réception en Sous-Préfecture le 09/10/23
et de la publication le 09/10/23
Saint-Amand-les-Eaux, le Président


Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations
19, Résidence Saint-Martin
Place du 11 Novembre
59230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél. : 03 27 48 87 87

Pour Extraire conforme,
Le Président,
Marc DELECLUSE

M. DELECLUSE



Envoyé en préfecture le 09/10/2023

Reçu en préfecture le 09/10/2023

Publié le



ID : 059-255902637-20230926-231009_D1120AB-DE

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL
DU SYNDICAT AU 01/10/2023

	Statut	Durée Hebdomadaire	Budgétés	Pourvus	Vacants
Filière Administrative					
Attaché territorial Responsable Adm. Et Financier	Titulaire Cat A	35 H 00	1	1	0
Rédacteur territorial	Titulaire Cat B	35 H 00	1	0	1
Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	Titulaire Cat C	35 H 00	1	1	0
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	Titulaire Cat C	35 H 00	0	0	1
Filière Technique					
Ingénieur Territorial	Titulaire Cat A	35 H 00	0	0	1
Ingénieur Principal	Titulaire Cat A	35 H 00	1	1	0
Technicien territorial Technicien principal 1 ^{ère} classe	Titulaire Cat B	35 H 00	1	1	0
Technicien territorial Technicien sigiste, cartographe et Communication	Titulaire Cat B	35 H 00	0	0	1
Technicien territorial Milieux Aquatiques	Titulaire Cat B	35 H 00	1	1	0
Ingénieur Hydraulique et Hydrologie	Contractuel Cat A (Art 3-3-1°)	35 H 00	0	0	1
Cartographe, Sigiste et communication	Contractuel Cat B (Art 3-3-1°)	35 H 00	0	0	1
Gestionnaire des Milieux Aquatiques	Contractuel Cat B (Art 3-3-1°)	35 H 00	0	0	1

Envoyé en préfecture le 09/10/2023

Reçu en préfecture le 09/10/2023

Publié le



ID : 059-255902637-20230926-231009_D1120AB-DE